

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2007

## I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2007

Après interventions de Monsieur le Maire, de Madame Sellin-Catta et de Monsieur Bardin, le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2007 est adopté par 29 voix pour (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]) et 6 contre (Agir Pour Houilles [5] et Mme Sellin-Catta [1]).

## II- RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE (Article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales) (le registre des décisions municipales est consultable au Secrétariat général de la Mairie)

Après les interventions de Monsieur Goze, de Madame Sellin-Catta, de Monsieur Mossant, de Monsieur Bardin, de Madame Aid, et de Monsieur le Maire, Monsieur le Maire propose une interruption de séance du Conseil municipal afin de présenter aux conseillers municipaux le projet Espace Sarazin.

Présentation de l'Espace Sarazin par Madame Watrin-Gérard, Directrice de l'Urbanisme.

Après intervention de Madame Sellin-Catta, Monsieur le Maire annonce la reprise de la séance du Conseil municipal et passe aux questions soumises à l'approbation du Conseil municipal.

## III- QUESTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### URBANISME

#### 1 – Signature d'un contrat de développement de l'offre résidentielle avec le Conseil général (Rapporteur M. Thierry Micor)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Madame Trézières, de Monsieur Micor, de Monsieur Bardin, de Madame Sellin-Catta et de Monsieur Duclos, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de développement de l'offre résidentielle avec le Conseil Général des Yvelines, pour la période 2007-2012, sur la base d'un objectif de construction de 952 logements, sur la période des 6 ans, soit une moyenne de 159 logements par an. Ce contrat prévoit l'attribution d'une subvention départementale forfaitaire prévisionnelle de 6 280 000 €, un premier acompte de 50 % sera versé à la commune sur présentation de cette délibération au Conseil Général.

### ENSEIGNEMENT-AFFAIRES SCOLAIRES

#### 2 – Services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves : avenant n° 4 au contrat avec la société AUTOCARS BOUCHARD (Rapporteur M. Jean-Louis Revert)

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant n° 4 au contrat passé avec la société AUTOCARS BOUCHARD, domiciliée 101 rue Parmentier à Houilles 78800, afin d'être en conformité avec les conditions de fonctionnement stipulées par le Syndicat des Transports d'Ile de France pour l'année scolaire 2007-2008.

### DOMAINE

#### 3 – Acquisition d'un immeuble sis à Houilles 40 rue Vauquelin, cadastré AK 227 (Rapporteur M. le Maire)

Après interventions de Monsieur le Maire et de Monsieur Bardin, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à acquérir l'immeuble situé 40 rue Vauquelin à Houilles, cadastré AK 227, appartenant à M. et Mme Jaffres pour un montant de 450 000 €.

### PATRIMOINE

#### 4 – Convention d'occupation temporaire du domaine public – Equipement SFR sur parking André Malraux (Rapporteur M. Patrick Cadiou)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Madame Trézières, de Monsieur Goze, de Madame Sellin-Catta, de Monsieur Cadiou et de Monsieur Revert, le Conseil Municipal décide par **29 voix pour** (ID Commune [27], En Avant Pour Houilles [2]), **5 abstentions** (Agir Pour Houilles [5]) et **1 voix contre** (Mme

Sellin-Catta [1]) d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention entre la Ville, SFR et GIS PARCS pour l'installation de dispositifs d'antennes et d'équipements techniques reliés à des réseaux de télécommunication.

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

##### **5 – Communication du rapport annuel 2006 sur l'activité du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion de la patinoire (Rapporteur M. Patrick Cadiou)**

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel 2006 sur l'activité du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion de la patinoire qui porte essentiellement sur l'adoption du budget 2006.

##### **6 – Communication du rapport annuel 2006 sur les activités du SIDEYNE (Rapporteur M. Michel Mossant)**

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel 2006 sur les activités du SIDEYNE dont les principaux débats ont porté sur les missions du SIDEYNE, le financement du syndicat, le bilan de l'activité et tout particulièrement l'adhésion de Sartrouville, le résultat de l'exercice 2006.

##### **7 – Communication du rapport annuel 2006 sur l'activité du SIVOM de St Germain en Laye (Rapporteur M. Jean-Patrick Wuertz)**

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel 2006 sur l'activité du SIVOM de St Germain en Laye dont les principaux débats ont porté sur le budget, les activités fourrière et le Centre de Secours.

##### **8 – Communication du rapport annuel 2006 sur l'activité du SIVOM Piscine (Rapporteur M. Patrick Cadiou)**

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel 2006 sur l'activité du SIVOM de la piscine de Houilles/Carrières sur Seine dont les principaux débats ont porté sur le budget et l'aménagement des horaires.

##### **9 – Communication du rapport annuel 2006 sur l'activité de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCB) (Rapporteur M. Patrick Cadiou)**

Après intervention de Monsieur le Maire, de Madame Trézières, de Monsieur Bardin et de Madame Sellin-Catta, le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel 2006 sur l'activité de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS) dont les principales décisions concernent les opérations d'urbanisme de la CCBS, l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH), les transports, le développement économique de la ZAC des Trembleaux, le renouvellement des contrats de collecte, l'action foncière sur les communes de Carrières sur Seine et de Montesson ainsi que l'adoption du budget 2006.

A 22h20, Madame Virginie Renard quitte la salle du Conseil municipal. Madame Sandrine Matile la remplace en tant que secrétaire de séance.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

##### **10 – Régime indemnitaire de la filière sanitaire et sociale – Cadre d'emplois des psychologues territoriaux – Modificatif (Rapporteur Mme Anne Meunier)**

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'adopter, à partir de l'année 2007, le nouveau régime de l'indemnité de risques et de sujétions spéciales en faveur des agents du cadre d'emplois des psychologues territoriaux faisant suite à la suppression, par décret n° 2006-1335 du 3 novembre 2006, des indemnités pour travaux supplémentaires d'enseignement.

**11 – Indemnité de conseil à la Trésorière de Sartrouville Collectivités Locales – Période du 16 juillet au 31 décembre 2007 (Rapporteur Mme Anne Meunier)**

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'attribuer à titre personnel, pour la période du 16 juillet au 31 décembre 2007, une indemnité de conseil pour un montant brut de 980,81 € à Madame Françoise Lacroix, Trésorière de Sartrouville pour les Collectivités Locales chargée des fonctions de receveur de la Ville de Houilles.

**12 – Révision des effectifs (Rapporteur Mme Anne Meunier)**

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** de modifier comme suit le tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet :

<i>Grades</i>	<i>Ancien effectif</i>	<i>Nouvel effectif</i>	<i>Date d'effet</i>
- Infirmière de classe supérieure	1 à raison de 29h23 min/sem (83,98%)	2 dont 1 à temps non complet, à raison de 29h23 min/sem (83,98%)	26/11/2007

**FINANCES**

**13 – Ville et Assainissement – Débat d'Orientation Budgétaire (Rapporteur M. le Maire)**

Le Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'élaboration du Budget Primitif de l'exercice 2008 pour la Ville fait l'objet des interventions de Monsieur le Maire, de Messieurs Bardin, Cadiou, Goze, Mossant, de Madame Sellin-Catta, de Monsieur Duclos. **Il est pris acte** du fait qu'il a eu lieu.

**BATIMENT**

**14 – Marché de fourniture de produits et matériels d'entretien – Lot n°2 Produits plastiques – Avenant n° 1 (Rapporteur M. François Heurtel)**

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant n°1 au lot n°2 – produits plastique du marché fourniture de produits et matériels d'entretien avec la Société ADAGE, sise 5 avenue Gutenberg à 78312 Maurepas, pour un montant minimum de 5 400 € TTC et un montant maximum de 8 000 € TTC annuel.

**15 – Demande d'autorisation d'urbanisme pour aménager une salle supplémentaire dans le préau couvert de l'école du Réveil Matin à Houilles et agrandissement du réfectoire de l'école Schoelcher à Houilles (Rapporteur M. François Heurtel)**

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à déposer, au nom de la commune, les déclarations préalables d'urbanisme liées à cette opération.

**16 – Extension du gymnase Jean Guimier – Contrat de maîtrise d'œuvre (Rapporteur M. François Heurtel)**

Après interventions de Monsieur le Maire et de Monsieur Goze, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre en vue des travaux d'extension du gymnase Jean Guimier avec le Cabinet ATELIER 2 A+, domicilié 8 rue des Réservoirs à 78000 Versailles, pour un forfait de rémunération mission de base fixée à 196 000 € H.T. et un forfait de rémunération mission OPC fixé à 32 000 € H.T., soit un total de 228 000 € H.T.

## VOIRIE

### 17 – Liaison 225 Kv Nanterre-Nourottes (Rapporteur M. le Maire)

Après interventions de Monsieur le Maire et de Madame Trézières, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** de donner, suite à l'enquête publique pour le renforcement du réseau de transport d'électricité sur la zone, un avis favorable à l'exécution des travaux par la création d'une liaison souterraine à 225 KV entre les postes de Nanterre et de Nourottes à condition que ces travaux soient organisés en cohérence de programmation avec le réaménagement de l'avenue Jean-Jaurès/RD 311 prévu par le Conseil Général.

## AFFAIRES GENERALES

### 18 – Rémunération des agents recenseurs chargés du recensement de la population (Rapporteur M. Thierry Micor)

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** de fixer les rémunérations accordées aux agents recenseurs comme suit :

Bulletin individuel	0,89 €
Feuille de logement	0,45 €
Fiche de logement non enquêtée	0,45 €
Dossier d'adresse collective	0,45 €
Fiche d'adresse non enquêtée	0,45 €
Séance de formation	17,55 €
Tournée de reconnaissance	31,28 €

Un acompte de 400 € sera versé en février, le solde sera versé en mars 2008.

## SOCIAL

### 19 – Petite Enfance - Signature d'une convention d'échanges de données avec la C.A.F.Y. (Rapporteur Mme Sylvie Aid)

Après interventions de Monsieur le Maire, de Madame Trézières et de Madame Aid, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'échanges de données statistiques avec la C.A.F.Y. pour un montant annuel de 90 € afin de contribuer au diagnostic social local.

## SPORTS-JEUNESSE-ENFANCE

### 20 – Centres de vacances 2008 – Procédure adaptée – Signature des marchés (Rapporteur M. Patrick Cadiou)

Après intervention de Monsieur le Maire et de Monsieur Duclos, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

- lot n° 1 – Séjour ski alpin et chiens de traîneaux de 7/8 jours – vacances hiver 2008 – zone C (pour 25 enfants de 6/11 ans) avec la Société Les Compagnons des Jours Heureux – 26 Rue Jean Jaurès – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE pour un montant de 99.38 € par jour enfant.
- lot n° 2 – Séjour ski alpin de 7/8 jours – vacances hiver 2008 – zone C (pour 22 enfants de 12/14 ans) avec la Société Les Compagnons des Jours Heureux – 26 Rue Jean Jaurès – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE pour un montant de 102.5 € par jour enfant.
- lot n° 3 – Séjour ski alpin et initiation surf de 7/8 jours – vacances hiver 2008 – zone C (pour 7 enfants de 15/17 ans) avec la Société Les Compagnons des Jours Heureux – 26 Rue Jean Jaurès – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE pour un montant de 102.5 € par jour enfant.
- lot n° 4 – Séjour ski alpin de 7/8 jours – vacances hiver 2008 – zone C (pour 7 enfants de 15/17 ans) avec la Société Les Compagnons des Jours Heureux – 26 Rue Jean Jaurès – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE pour un montant de 102.5 € par jour enfant.
- lot n° 5 – Séjour à la campagne – 1<sup>er</sup> quinzaine de juillet 2008 (pour 15 enfants de 6/11 ans) et août 2008 1<sup>ere</sup> ou 2<sup>ème</sup> quinzaine (pour 10 enfants de 6/11 ans) avec la Société VACANCES FAR WEST – Le Pavillon – 41170 SARGE SUR BRAYE pour un montant de 57.86 € par jour enfant.

- lot n° 6 – Séjour à la montagne – 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet 2008 (16 enfants de 12/14 ans) et 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août 2008 (8 enfants de 12/14 ans) avec la Société HEMISPHERES – 4 Rue Pasteur – 94310 ORLY pour un montant de 62.86 € par jour enfant.
- lot n° 7 – Séjour à la mer 20/21 jours – juillet 2008 (pour 17 enfants de 12/14 ans) et août 2008 (pour 8 enfants de 12/14 ans) avec la Société SIGNES DE PISTES – 90 Rue de la Ruelle – 78520 SAINT MARTIN LA GARENNE pour un montant de 53.50 € par jour enfant.
- lot n° 8 – Séjour itinérant à l'étranger – juillet 2008 (pour 15 enfants de 15/17 ans) avec la société Les Compagnons des Jours Heureux – 26 Rue Jean Jaurès – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE pour un montant de 72.50 € par jour enfant.

#### **IV- INFORMATION SUR LA VILLE DE SCHOELCHER :**

##### **M. le Maire :**

Comme vous le savez, le cyclone n'a heureusement pas causé de dégâts très importants à la ville de Schoelcher. Cependant, un certain nombre de livres de la bibliothèque de la ville de Schoelcher ont été endommagés. Je propose au Conseil Municipal d'intervenir par un don de livres à la bibliothèque de Schoelcher.

Le Conseil Municipal prend acte de cette initiative de solidarité.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10